

Football à 7 Sport Adapté

CHAMPIONNAT RÉGIONAL



Dimanche 22 Mars 2020

A partir de 10h30

Complexe sportif A.Dalibard - CHANGÉ (53)

Organisé par l'US Changé Football section Sport Adapté

Charte sportive

« La morale du sport se situe dans le respect de la règle, des autres et de soi-même. »



Avoir **une licence compétitive FFSA à jour** mentionnant la classe et avec photographie. Elle doit être présentée en début de championnat lors de la vérification des licences.



S'être entraîné(e) régulièrement au sein de son club afin de préparer au mieux la participation au championnat.



Respecter le parcours de qualification en **ayant participé au championnat départemental Sport Adapté** (ou interdépartemental) si ce dernier a été proposé sur le territoire.



Avoir un **équipement sportif (tenue) conforme** et réglementaire et apporter le **matériel nécessaire** à la pratique de l'activité.



Respecter les horaires de compétition et de vérification des engagements/licences.



Être accompagné(e) d'au moins un dirigeant licencié FFSA du club lors de la compétition. Les dirigeants non-licenciés FFSA ne pourront pas accéder aux zones de coaching.



Être respectueux des partenaires, des adversaires, des arbitres et officiels, des organisateurs et bénévoles et de toutes personnes afférentes au championnat.

La Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire se donne le droit de pénaliser ou de refuser l'accès au championnat si l'un des points énoncés ci-dessus n'est pas respecté.

Rappels relatifs aux inscriptions et aux réclamations :



Une demande de dérogation individuelle peut être formulée si un(e) sportif(ve) n'a pas pu participer à la compétition qualificative.



Aucune modification n'est possible après l'envoi des inscriptions.



Par souci d'organisation, **toute inscription le jour du championnat sera refusée.**



Les clubs doivent **prévenir de l'absence d'un ou plusieurs sportifs** au minimum trois jours avant le championnat (soit jusqu'au mercredi pour une compétition le samedi). Passé ce délai, toute absence injustifiée ne sera pas remboursée.



Toute réclamation est accompagnée d'une caution de 50 euros. Celle-ci est restituée si la contestation est justifiée.

Règlement sportif

Le championnat régional de **Football à 7 Sport Adapté** est ouvert uniquement aux adultes.

	-18 ans	Seniors
SAISON 2019/2020	2003-2002 Demande de surclassement	2001 et avant

Le règlement sportif Football à 7 Sport Adapté est consultable sur www.sportadaptepdl.org

Informations sur le championnat



Le championnat régional de Football à 7 Sport Adapté se déroulera le **Dimanche 22 mars 2020**.



Complexe sportif Auguste Dalibard – 2 rue Esculape – 53810 CHANGÉ
avec un fléchage FFSA pour indiquer le lieu de compétition.



Buvette sur place. Pas de restauration.



Engagement de 20 euros par équipe.

Programme prévisionnel

L'organisation se donne le droit d'apporter des modifications au programme selon le nombre d'inscrits.

A partir de 9h30

Accueil des délégations et vérification des engagements/licences

10h15

Vérification des équipements/équipe

10h30

Début du championnat

12h30

Pause du midi

13h30

Reprise des rencontres

16h30

Podiums

Inscriptions

La fiche d'engagement complétée et signée par votre CDSA est à retourner **avant le 8 mars 2020** :



par mail à competition.sportadapte.pdl@gmail.com

ou



par voie postale à Ligue Sport Adapté – Maison des Sports – 44 rue Romain Rolland – 44100 NANTES.

Aucune inscription ne sera prise en compte après la date-limite d'engagement !

Contacts

- Technicien référent du championnat : Antoine CHÂTEAU

competition.sportadapte.pdl@gmail.com

06.08.95.65.33 / 02.51.80.79.54

Championnat de France 2020

Championnat de France Football à 7 Sport Adapté : pas de d'organisateur actuellement.

Suivez-nous !

Dossiers d'inscription, résultats, photos, vidéos, actualités... Retrouvez toutes les infos sur le site internet de la Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire ou sur les réseaux sociaux !



www.sportadapte.pdl.org



Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire



@Ligue SApdl

Partenaires



CHAMPIONNAT RÉGIONAL FOOTBALL A 7 SPORT ADAPTÉ

FICHE D'ENGAGEMENT

A retourner impérativement avant le 8 mars 2020

INFOS CLUB

Club :

N° affiliation :

Mail :

Tél :

DIRIGEANTS (obligation d'avoir une licence dirigeant FFSA)

Responsable :

N° licence :

Mail :

Tél :

Entraîneur :

N° licence :

ÉQUIPE

Équipe : n°1 n°2 n°3

Couleur des maillots :

Classe : Classe ABC ; Classe BCD

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

	N° maillot	N° licence	NOM – Prénom	Sexe (F/M)	Année de naissance	Classe
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

FRAIS D'ENGAGEMENT

Nombre d'équipe(s) : x 20 euros = € (à l'ordre de l'US Changé)

VISA DU CDSA

Date :

Signature et cachet :

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SPORT ADAPTÉ 2019/2020

DEMANDE DE DÉROGATION INDIVIDUELLE

La demande de dérogation individuelle s'applique uniquement si un championnat départemental Sport Adapté a été proposé sur votre territoire (ou interdépartemental). Dans le cas contraire, l'engagement au championnat régional Sport Adapté ne nécessite pas la formulation d'une demande de dérogation.

La demande concerne le Championnat Régional :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Athlétisme Sport Adapté | <input type="checkbox"/> Basket-ball Sport Adapté |
| <input type="checkbox"/> Cross Sport Adapté | <input type="checkbox"/> Football à 7 Sport Adapté |
| <input type="checkbox"/> Futsal Sport Adapté | <input type="checkbox"/> Judo Sport Adapté |
| <input type="checkbox"/> Lutte Sport Adapté | <input type="checkbox"/> Natation Sport Adapté |
| <input type="checkbox"/> Pétanque Sport Adapté | <input type="checkbox"/> Tennis Sport Adapté |
| <input type="checkbox"/> Tennis de Table Sport Adapté | <input type="checkbox"/> Tir à l'arc Sport Adapté |

Association Sport Adapté :

Je soussigné(e), Monsieur/Madame représentant de l'association, demande dérogation pour que Monsieur/Madame participe au Championnat Régional Sport Adapté, pour le motif suivant :

- Absence pour raison médicale lors du championnat départemental ou interdépartemental
⇒ merci de fournir le certificat médical daté et signé par le médecin
- Absence pour cause de participation à une autre compétition officielle Sport Adapté
⇒ merci de mentionner la compétition :
- Autre motif :

Visa et signature / Association Sport Adapté	Visa et signature / CDSA

[ENCART RÉSERVÉ A LA LIGUE SPORT ADAPTÉ]

La demande de dérogation individuelle est :

- VALIDÉE
- REFUSÉE

Motif :

Visa et signature / Ligue Sport Adapté